La Société Saint-Georges du Pré-Catelan, rue de Gand, fera bénir la bannière de sa nouvelle société, aujourd'hui dimanche 20 janvier en l'Eglise Notre-Dame-de-Lourdes après la messe de 10 h. 1/2. L'Harmonie *La Fraternelle* prêtera son brillant concours à la cérémonie.

TOURCOING

Députés allemandistes en voyage

Les députés Faberot et Defosseto, du groupe allemaniste, doivent faire ici aujourd'hui une conférence. Seront-ils plus heureux qu'ils ne l'étaient il y a quelque temps à Roubaix et les laissera-t-on parler?

Un enfant mort faute de soins

Hilaire Demeyère, a été remis en liberté provisoire : mais la femme a été maintenue. Il ressort en effet de l'instruction que la plus grande part de responsabilités dans la mort de l'enfant revient à la mère.

Deux arrestations

Depuis longtemps déjà, les nommées Doulcoulomb Alice, 16 ans et Caulier Marguerite-Marie, 17 ans, avaient quitté le domicile paternel et se livraient à un commerce honteux.

De parents écœurés de cette façon d'agir, adressèrent une plainte au président du tribunal de Lille qui, le 4 janvier de ce mois, délivrait une ordonnance afin de les faire rechercher.

Retrouvées vendredi soir par la police, au hameau de Touquet, au cabaret ayant pour enseigne « Autant ici qu'ailleurs », elles furent arrêtées et amenées au poste où on les écroua.

Interrogées le lendemain par M. le commissaire du 1er arrondissement, elles déclarèrent n'avoir aucun domicile fixe depuis qu'elles étaient parties de chez leurs parents et n'exercer aucune profession.

Elles ont été maintenues toutes deux pour vagabondage et seront transférées à Lille demain matin.

La nommée Duconlombier, est en outre poursuivi pour vol au préjudice de M. Bonhomme Julien, demeurant rue Neuve-de-Roubaix, chez qui elle a été en logement pendant quelque temps.

Accident d'usine

Jeudi, vers midi, une ouvrière de l'établissement de MM. Lizart et Ledoux, teinturiers, rue Saint-Pierre, du nom de Rosalie Augustin, femme Fernand Lejeune, 27 ans, soigneuse, demeurant rue de la teinture-e, au numéro 41 de la même rue, a eu la main droite prise dans un métier dit « gilt-box », en mettant de l'eau sur le cuir du rouleau.

Elle a reçu les soins de M. le docteur Flichaux, qui n'a constaté aucune fracture, mais a déclaré que l'incapacité de travail serait d'une quinzaine de jours.

Vagabondage

Hier soir, vers six heures, se présentant au poste de police un individu sollicitant un billet de logement.

Comme il n'avait aucun papier m'argent, le brigadier de service accéda à son désir en le mettant au violon.

C'est un nommé Auguste Debarre, né le 14 novembre 1871, à Quessy (Aisne), sans domicile ni profession.

Il sera transféré à Lille.

Extradé

Les gendarmes Ladoux et Hanvoet, ont remis hier matin entre les mains de leur collègue de Mouscron (Belgique), le nommé Waegle Bruno-François, 21 ans, né à Blanckenberghe (Belgique), poursuivi par le parquet de Tournai pour soustraction frauduleuse.

Cet individu sortait de la prison de Lille.

Expulsés

Un convoi de sexe expulsé a été dirigé hier matin sur la frontière par les soins de la gendarmerie de Tourcoing.

Tous ces individus sortaient des prisons de Lille, Béthune et Arras, où ils avaient été écroués pour vols, vagabondage, fraude et mendicité.

Mendicité

L'agent de sûreté Debuigne, de service samedi matin, dans le quartier de la Croix-Rouge a arrêté le nommé Clémence Dautricourt, 19 ans, demeurant au Clinquet.

Interrogée par M. le commissaire de police du 1er arrondissement, elle a déclaré que c'était le manque de travail qui l'avait poussée à mendier.

Elle a été maintenue, et sera transférée demain à Lille à la disposition du parquet.

Menus faits

Les agents, en tournée de nuit, samedi matin, vers une heure et demie, remarquaient que l'estaminet tenu par Mme veuve Slimbrouck rue Neuve-de-Roubaix, était encore ouvert et que plusieurs consommateurs y trouvaient attablés, exécutant la cabaretière qu'une contravention pour infraction à la police des cabarets serait relevée à sa charge.

— Le nommé Charlotte D..., veuve C..., 38 ans, ménagère, demeurant au Pont de Neuville a été mise au violon vendredi soir par l'agent Debouby qui l'a trouvée sur la voie publique en complet état d'ivresse.

— L'agent Derbandringhien, a relevé vendredi soir à la charge du nommé D..., Jean, 48 ans, maçon, demeurant rue de la Cloche, une contravention pour violences légères et blessures légères.

Hôtel du Cygne

TOURCOING

Henri DEROUBAIX et Cie

Menu du Dimanche 20 Janvier 1894

à 7 heures 1/2 du soir

Huîtres de Cancale
Potage Julienne
Filets de sole Normande
Gigot d'agneau rôti
Ch corée de Bruxelles
Faisan sur Canapé
Salade de Cresson
Fromage
Gâteaux à la Crème
Fruits — Desserts variés

Prix 3.25

VASTE ECURIE ET REMISE

RONCQ

Une fausse nouvelle

La bruit a couru dans la journée d'hier qu'un crime épouvantable avait été commis à Roncq dans la nuit de vendredi à samedi, on plus exactement dans la matinée.

Renseignements pris voici ce qui avait donné naissance à ce bruit :

Dans la matinée un reporter du *Journal de Roubaix* débarquait à Roncq, en voiture, et s'adressant aux premières personnes qu'il rencontra, il leur demanda des renseignements sur le crime.

Il aurait paraît hébreu qu'on ne l'aurait pas compris davantage; il ne s'était en effet rien passé à Roncq.

Le monstrueux parricide dont il s'agissait n'existait que dans l'imagination du zélé reporter.

Linselles. — Enhardi par l'impunité, notre vénérable curé continue à donner sur les écoles sans Dieu et sur les parents incrédules que les propriétaires doivent, dit-il, non-seulement louer de leur foyer, mais éliminer complètement de la commune.

Il vient encore de semer la division et cela de la Société de secours mutuels et de fonder à cet effet le parti clérical.

LILLE

Exposition d'aviculture

Les Aviculteurs du Nord donneront leur troisième grande exposition internationale de volailles et animaux de basse-cour les samedis 26, dimanche 27 et lundi 28 janvier courant au Palais Rameau.

On peut prévoir, par les inscriptions envoyées par les amateurs les plus sérieux de France et de l'étranger, que cette expédition ne le cédera en rien aux précédentes.

L'exposition comprendra : 1° les races de ferme exposées par 4 coqs et 3 poules; 2° les races d'amateurs, encore recommandables au point de vue du profit, exposées par des sujets séparés; puis les oies, les dindons, les pintades, les lapins, les canards, les oiseaux.

Une série de cruches et d'instruments seront formera une section spéciale

Travaux publics

Le Préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue le 25 janvier 1894 sur le pont de Marcq, sur la Route Nationale Marcq-en-Barœul, pour l'exécution des travaux de remplacement de la voie ferrée du tramway de Lille à Tourcoing

Accident d'usine

Un jeune homme de 17 ans, Jules Vaïs, 238, rue Gambetta, employé à la filature Delbart-Mallet, rue des Stations a été victime hier à 4 heures du soir d'un terrible accident.

Ce jeune ouvrier avait relevé les manches de sa vareuse au-dessus du coude afin d'avoir les mouvements plus libres; les manches ainsi retroussées formaient un bourrelet, qui fut saisi par l'engrenage d'un métier. Le pauvre vit rattacher au peu résistant à la tension et sur le bras droit entraîné dans l'engrenage. A ses cris on se précipita à son secours et on parvint heureusement à couper la courroie.

Néanmoins, le bras atteint était dans un triste état; outre une fracture au-dessus du coude, les chairs étaient déchirées sur une grande largeur.

Transporté à la Charité, on opéra la réduction de la fracture et les déchirures furent rapprochées avec soin. L'état du jeune homme est assez satisfaisant. Il est heureux qu'on ait pu couper la courroie, sans cela le bras aurait été complètement broyé.

Dévouement

Un ouvrier-maçon, M. Félix Deporter, 47 ans, rue d'Arcole, 43, passait boulevard de la Liberté samedi, onze heures, lorsqu'il vit un cheval tirant une voiture chargée d'avance à une allure désordonnée.

N'écoutant que son courage M. Deporter se jeta à l'arrêt de l'animal emporté et parvint à l'arrêter à l'angle de la rue de la Paix-rue après avoir été traîné sur la chaussée du moins de 200 mètres. Toutes nos félicitations à ce brave citoyen qui heureusement n'a pas été blessé en accomplissant son acte de dévouement.

Le cheval et la voiture appartiennent à M. Pennequin, marchand de pelles figots à Wahagnies.

Tout ce qui luit n'est pas or

C'est pour avoir oublié ce dicton que trois personnes de notre ville ont été vict-mes d'une escroquerie commise le 10 courant par le nommé Vandersnick, 35 ans, né à Renaix (Belg.), marchande de cuiteaux, 10, rue des Etaques.

Cet-e femme a offert en vente comme étant en or des montres en argent doré, elle a certainement gagné-ée de 50 0/0, mais M. Mordak, tapisier place Vanhoutenbrouck, Mme Vanrobeys, cabaretière rue d'Avesnes, 33 et Toirneyck, rue du Long-Pot, 185, qui ont acheté des montres, où après vérification, porte plainte contre la marchande de couteaux, qui a été arrêtée et écrouée au Parquet.

Pour se faire arrêter

Deux belges, ne comprenant pas un mot de français n'ont rien trouvé mieux pour se faire arrêter et avoir un gîte pour la nuit que de jeter une brique dans la vitrine de la maison Théry située au Sigrand, rue des Stéphanois.

C'est vers onze heures du soir que ces deux individus ont accompli leur acte de vandalisme. Arrêtés par un gardien de nuit, ils ont été conduits à la permanence où ils ont déclaré se nommer Ferdinand Dhondt, 25 ans, et Charles Desnart, 30 ans, sans domicile ni moyens d'existence.

La glace brisée a une valeur approximative de 300 francs.

Les deux délinquants ont été enfermés dans la prison municipale en attendant leur transfert à la maison d'arrêt.

LE NORD

Cheval et voiture tamponnés par un train

A. BONCHIN

Vendredi soir, vers sept heures, M. Démon fabricant à Ennevelin, était de passage à Roncobin, avec son cheval et sa voiture. Un des ressorts de son véhicule ayant besoin d'être réparé, le charron de l'endroit fit le nécessaire. La réparation terminée, les deux hommes entraient dans un estaminet pour y prendre une consommation.

Pendant cet intervalle le cheval prit peur et partit au grand trot. En arrivant au passage à niveau, il s'engagea sur la voie ferrée.

Un train qui arrivait à toute vapeur tamponna cheval et voiture qui furent littéralement désintégrés.

Bravo !

— Comme les années précédentes M. Tréden Mélanty, blessé pendant la campagne 1870-71, vient de recevoir un secours de 70 francs de M. le Ministre de la guerre.

Armentières. — Au moment où l'Administration départementale va choisir les praticiens pour faire partie de la Commission d'assistance médicale gratuite, nous lui demandons instamment de porter les yeux sur le *docteur* de Pungereau et sur le *sorcier* de Prémesques, qui méritent tous les deux et éclatants avis du bénéfice de l'avenir.

On sait qu'une élection au Conseil d'Arrondissement doit avoir lieu le dimanche 27 janvier 1894 à Armentières pour remplacer M. Hellin, décédé.

Les socialistes présentent un ouvrier M. Alphonse Rose, appuyé par le *Travailleur* avec le programme collectiviste; les conservateurs et le *Dépêche* soutiennent la candidature de M. Victor Vigneron, maire de la Chapelle d'Armentières qui se dit candidat républicain libéral.

Quesnoy-sur-Deûle. — Un jeune homme de 19 ans, Emile Six, sujet belge a pénétré dans la chambre des époux X..., en leur absence et a frappé d'un coup d'arme à feu de 20 francs qu'il a enlevés : la gendarmerie l'a arrêté et l'a conduit hier à la prison d'arrêt de Lille.

La Bassée. — Hier soir, au dernier train venant de Douai, un jeune homme, âgé de 20 ans, nommé Du Prévent, du nom de Charles Feutreul, a franchi la barrière dite Pont-des-Vaches, au moment du passage du train.

Il y a eu deux jambes coupées. On l'a transporté à l'hôpital où on lui a fait l'amputation. Son état est désespéré.

DOUAI

Le théâtre. — Une Commission municipale, a tenu la Commission théâtrale hier matin à onze heures, à la Mairie, pour examiner avec elle la question du surcroît imposé à notre impresario par les excursions de Dennin et de Calonne.

Ve l'état avancé de la saison, M. Marty-Marcelli sera encore autorisé à donner à Dennin la représentation de la *Favorite*, qu'il y avait annoncée et deux représentations d'opérettes, d'où la fin de la campagne.

La commission a, en outre, demandé à la municipalité d'engager le directeur à ménager un peu plus le personnel de sa troupe lyrique.

Enfin, il a été formellement décidé que l'année prochaine, le directeur ne serait autorisé à faire aucune excursion à Douai.

La Mairie est résolue à traiter prochainement pour la campagne 1895-96 avec un autre.

Le cahier des charges subirait d'assez sérieuses modifications.

La commission sera incessamment renommée et appelée sur sa mise à émeute son avis sur les différentes conditions de directeurs qui se produiront.

Etaient présents : MM. Hemotte, Collier, Cavroy, Lirondelle, Grouil, Courmont et Bertaud.

VALENCIENNES

Anzin. — Un accident assez grave est arrivé hier à l'établissement de M. Dubois, fabricant de sucre à Anzin. Le jeune Wuyat Adonis, âgé de 17 ans, eut le bras droit pris entre la courroie et le tambour de transmission qui entraînent les différents rouleaux de l'établissement. Les blessures ont été par le jeune Wuyat fort craindre la nécessité de l'amputation du membre atteint. Le blessé a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Lourches. — Le 16 de ce mois à 3 heures du soir, un accident est survenu à la fosse St-Mathieu dans les circonstances suivantes :

Les sur Legros Arthur, âgé de 15 ans, domicilié à Rouix, marchait à reculons en tirant à lui un berline, lorsque son coude heurta une des parois de la voie. La blessure reçue par le jeune Legros, consistant en une entorse du poignet gauche, occionnera d'après la déclaration du médecin une incapacité de travail de 15 jours.

Valenciennes. — Des entretiens agricoles publics seront donnés à la mairie d'Haveluy par M. Dupont, professeur spécial d'agriculture de l'arrondissement de Valenciennes, le dimanche 27 janvier prochain et le jeudi 31 janvier à 4 heures du soir.

Les conférences traitées seront les suivantes Culture des céréales, importance des labours et des engrais qui conviennent à la betterave.

Engrais chimiques. — Emploi des divers engrais chimiques, leur influence sur les sols et les cultures. — Achat des engrais chimiques.

Extradition. — Le gouvernement belge a remis aujourd'hui aux autorités françaises, à Blanc-Misseron, le nommé Hecquart Charles-Adolphe-François dit Frisia Charles, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par le juge d'instruction de Paris, pour abus de confiance.

Bruille-Notre-Dame. — M. Valtry Colart, instituteur, vient de recevoir les félicitations de M. le directeur de l'enseignement de la Seine et la gratification de M. le Préfet en récompense de la nombreux nombre de la bonne marche de son école. Nous applaudissons tous à ce nouveau témoignage de satisfaction.

HAZEBROUCK

Bailleul. — *Lettre d'un ouvrier tisserand.* — L'administration de l'hospice civil ayant remarqué que le travail des vieillards de cet établissement n'était pas suffisamment rétribué, décida de se livrer à une enquête lui permettant de connaître la provenance exacte de cette trop faible recette.

Les vieillards eux-mêmes s'étaient plaints de cet état de choses qui leur étaient très préjudiciable.

L'enquête fut très bien menée et bientôt, grâce à la clairvoyance de quelques administrateurs, le pot aux roses fut découvert. Nous ne préciserons pas davantage aujourd'hui, ne voulant pas empiéter sur le domaine de la justice.

Il nous suffira de dire, que des procédés frauduleux ont été découverts à la charge d'un négociant de notre ville. Malgré les démarches pressantes faites pour étouffer ce scandale, nous espérons que lumière sera faite. On connaît favorablement l'attitude des administrateurs républicains dans cette affaire En les appelant à ces fonctions, Monsieur le préfet ne pouvait faire un meilleur choix... Et nous autres, ouvriers, appelés à passer nos vieux jours à l'hospice, nous sommes heureux de constater que les intérêts de nos pauvres parents sont placés en bonnes mains.

Nous ont en souviendrons en temps opportun.

UN TISSERAND,

qui serait heureux de voir appliquer la loi à la dernière grève.

DUNKERQUE

Émouvant suicide à Rosendaël

Un jeune homme de 27 ans, M. Arthur Druesert, journalier, demeurant rue des Chaudrons, 30 bis, se suicidait depuis dix mois d'une terrible maladie de poitrine qui l'empêchait même de se coucher.

Hier soir, vers 6 heures 1/4, le malade reçut la visite de mêmes; à 6 heures 1/2, une détonation se faisait entendre, et quand on accourait au bruit, on trouvait le malheureux la tête trouée par une balle.

M. Druesert s'était tiré un coup de revolver à la tempe droite, la mort fut instantanée.

Le suicidé laisse une veuve et un enfant de 6 ans 1/2.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident. — M. Alexandre Tranoy, âgé de 80 ans, a été renversé hier soir, rue St-Aubert, par une voiture de boucher. Projeté violemment sur le sol, il reçut sur le cuir chevelu et au dessus de l'arcade sourcilière deux blessures qui, fort heureusement ne mettent pas ses jours en danger. — M. le docteur Tranoy a reçu de suite les soins que nécessitait son état.

Brebières. — On a trouvé mort dans l'asile de nuit de Brebières, un individu étranger au pays, enveloppé dans une couverture

Les papiers trouvés sur lui portent à croire que cet homme est le nommé Alphonse Rousset, né à Albert (Somme).

Le docteur Sarrazin attribue la mort à une congestion cérébrale.

BETHUNE

Lens. — Dans leur dernière assemblée, les membres du Cercle de l'*Union Lensoise*, à la suite de nombreuses démissions ont voté la dissolution de cette société qui, que que fondée depuis environ deux ans, n'était pas encore régulièrement autorisée.

Il va être procédé, dit-on, à la liquidation de ce Cercle, les membres de la Commission étant responsables de leur gestion.

— Les membres de la commission du Bureau de Bienfaisance se réunissaient dimanche au profit des pauvres une cavalcade qui aurait lieu soit le dimanche gras soit à la mi-carême.

— La gendarmerie a reçu ordre verbal contre le nommé Louis Sondet, marchand ambulant qui, à la suite d'une discussion, a porté des coups et blessures au nommé Arthur Moulin.

— M. Caron, cafetier place de la Gare vient par arrêté préfectoral de voir renouveler son mandat d'administrateur des hospices civils de Lens.

— La pétition suivante vient d'être transmise à M. le préfet du Pas-de-Calais couverte de nombreuses signatures :

« Les soussignés, cultivateurs et négociants à Lens, ont l'honneur de vous adresser la présente requête par laquelle ils sollicitent la suppression de la halle aux grains de cette ville.

« Ils espèrent qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit convertie de nouveau en pour vous faire voir qu'il y a nécessité à rejeter la délibération d'un petit nombre de conseillers municipaux ayant agi fort légèrement dans la solution d'une importante question à tête tendre.

« Surpassant : 1° des intérêts directs de la ville ; 2° des services que ce marché avec ses greniers et ses pesages rendent à la population de ce bâtiment causera un grand préjudice au commerce local.

Ils ont l'espoir, Monsieur le Préfet, que vous n'autoriserez l'aliénation dudit bâtiment qu'après une enquête auprès des contribuables.

Recevez, etc.

Suivent les signatures.

Lillers. — Le Conseil municipal de Lillers a décidé d'organiser un banquet par souscription à l'occasion de la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. Ovide Fasquel, conseiller général, maire de Lillers.

Ce banquet aura lieu le dimanche 17 février, la souscription est fixée à sept francs.

Les personnes qui voudraient y participer sont priées d'envoyer leur adhésion, avant le 1er février, à M. Sernin-y, secrétaire de la Mairie.

SAINT-OMER

Racquinghem. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation sous l'inculpation de vol de chaudron au préjudice de la Compagnie du chemin de fer du Nord, le nommé S. Lucien, 21 ans, mécanicien à Watten.

SOURCE DE SAINT ROCH

H. FLAMENT, Ph.

à Lourdes (Gard)

Guérison Certaine des PLAIES

même anciennes et de mauvaise nature.

Ulcères, Tumeurs, Arthrites, Rhumatismes, Maladies de la Peau, Abcès, Clous, Crottes, *Blessures, Brûlures,* Scrofule, Phlegmons, Coupures, Abcès aux Seins chez les Femmes, etc.

PRIX : 2 FR. 50 FRANCO-POSTE

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Valenciennes; — Suzanne Coyaux, 17 ans, avait été renvoyée par un sieur Kaltenbach, marchand, dont elle volait les vêtements. Elle est condamnée à huit jours de prison.

— Allaric Urbain, 23 ans, Gustave Grandel, 17 ans, en attendant leur comparution devant la Cour d'Assises pour de nombreux vols qualifiés, sont condamnés à 4 mois de prison pour vol de sardines à Onnaing dans la nuit du 1er janvier.

Saint-Amand. — Victor Sinéchal, 41 ans, marchand de charbon à Saint-Amand, est condamné à 50 fr. d'amende pour avoir, à Condé, détenu et vendu des sacs de charbon auxquels il manquait de 5 à 6 kilogrammes.

Bouchain. — Louis Pilchart, 26 ans, mineur, est poursuivi pour coups et bris de clôture. Le 21 décembre dernier, voulant prouver qu'il avait de bons bras, il a renversé François Cabry, il lui administra une nouvelle raclée. Puis n'ayant plus de victime sous la main, il tourna en colère contre les carreaux de la maison de Cabry et en fit un vrai massacre.

En raison de son mauvais antécédents, le prévenu est condamné à 4 mois de prison.

Denain. — Le nommé Adolphe Brouiaux, 25 ans, ferrailleur, et Théophile Sallée, 19 ans, forgeron, qui se sont notés récidivement des coups sont condamnés chacun à 16 fr. d'amende.

Odomez; — Auguste Desprez, âgé de 17 ans, a été recueilli par son oncle François Eriest. En remerciement des bons soins qui lui ont été donnés, le jeune Desprez a menacé son oncle de mort sous condition.

Le jeune inculpé est condamné, par défaut, à 40 jours de prison.

Vieux-Condé. — Les nommés Alexandre Decourt 50 ans, maçonnier, Arthur Dépasse, 21 ans, manœuvre, François Jossselin, 41 ans, cultivateur à Vieux-Condé, Charles Audevi, 24 ans, et Henri Audevi 21 ans, carreleur à Fresnes, sont condamnés chacun à 16 fr. d'amende pour avoir, à l'aide de guettes enduites de glu, pris des petits oiseaux.

55 ANNÉES DE SUCCÈS

seul véritable ALCOOL DE MENTHE ex-ol

ALCOOLDE MENTHE **RICQLÈS**

Contre les INDIGESTIONS, maux d'estomac, de nerfs, de tête et contre grippe et maladies contagieuses, employé avec soin par toilette et les dames 58 récompenses dont 33 médailles d'or. — *Exiger le nom de Ricqlès.*

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 7 h. 1/2, Rideau à 8 heures. — Jeudi 24 janvier, 15e représentation municipale subventionnée par la troupe du Grand Opéra de Gand.

MANON

Opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux
Paroles de Meilhac et Gille
Musique de M. J. Massenet

Au troisième acte

MENUET

par les Dames du Corps de ballet

Prix des places, ordinaire
Pour la location s'adresser chez M. Lubé, rue de la Gare — Téléphone — 25 cent. en plus pour les places numérotées et les pourtours, 10 cent. en plus pour les autres places.

Théâtre Deschamps. — Bureaux : 5 h. 1/2. Rideau : 6 heures. — Dimanche 20 janvier.

LE BOSSU OU LE PETIT PARISIEN

Grand drame en 10 tableaux

LA MARJOLAINE

Opéra-bouffe en 3 actes

Grand Cirque Lenka, boulevard Gambetta rue de Lannoy, Roubaix. — Mercredi 16 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, grande représentation équestre.

Etat-civil de Roubaix

Du 19 Janvier

Naissances. — Marie Mazeman, rue de Mouscron, cour Delin, 3 — Anne Florin, rue Maubeuge fort Lordion, 30 — Henri Bocquet, rue d'Alger — Hector Van Hauwaert, sentier Basse Masure, 55 — Henri Verley, rue d'Alger, 223 — Marie Lemaitre, rue Marceau, cour Marceau, 3 — Denis Bersou, rue Tunis, 62 — Joséphine Verholst, rue Vallon, 30 — Marie Martel, Hôtel Dieu.

Décès. — Albert Lebrun, 2 ans 4 mois, rue du Pile, 165, cour Delannoy — Pélagie Trianon, 70 ans, rue St-Jean — Rosalie Vergne, 27 ans, Hôtel Dieu.

Mariages. — Eugène Toisoumy Vercoutre, 28 ans, rue d'Alma, 31 — Marie Bourbin, 22 ans, rue Gambetta, 24 ans, rue Alsace — Jules Vandenbrouck, ratacheur, 20 ans, rue du Moulin, 2 et Théophine Masse, ratacheuse, 22 ans, rue Stalleberg, 19 — Jean Delhaye, 20 ans, rue Neuve, 52 et Marie Maxelinne Dumortier, 21 ans, rue Turbinière — Eugène Cornu, 28 ans, rue Jacquard, 28 et Newcomen Cornu, 18 ans, rue Jacquard, 28 — Jean Descarin, 21 ans, rue Jean, chauffeur — Jules Bonnet, 21 ans, rue de Lannoy, 28 et Marie Francois Gisemy, 21 ans, rue Grand, 28 ans, rue Pavé, 19 et Adolphine Lesieur, tisseuse — Jean Fossemalle, 21 ans, rue Pierre Faidherbe, tailleur, 28 ans, rue Neuve et Marie Vandenberghe, 29 ans, rue Trichon, 27 — Jean Vilagrier, 30 ans, rue Jacquard, 28 et Marie Lamarle, 28 ans, rue Jacquard.

Du 19 Janvier

Naissances. — Jules Nouvel, rue du Pont-Rompu — Hector Lepoutre, rue Neuville — Appolin Vandenbrouck, rue Pont-Rompu — Louis Horent, rue Mulot.

Décès. — Fidèle Scrive, 77 ans, hospice Jeanne, 22 — Georges Dumonchier, 6 mois, rue Pouriaux — Jules Vanneuvenhoudt, 7 mois, rue Marlière — Eugène Hardy, 18 jours, rue Marie — Camille Selaire, 1 jour, rue Pouriaux.

Mariages. — Xavier Simon, 27 ans, employé et Marie Carpentier, 25 ans, journalier — Victor Duchamps, 23 ans, ferrailleur, rue Neuve, 18 ans, soigneuse — Henri Dumay, 35 ans, fondeur et Sabine Favorin, 40 ans, cabaretière — Gustave Grandel, 18 ans, teinturier et Marie Dertyre, 20 ans, fileuse — Gustave Maerman, 25 ans, architecte et Adrienne Abbez, 21 ans, s. p.

— Publications de mariages. — Eugène Hiaux, 24 ans, débourreur et Marie Fenne, 24 ans, soigneuse — Henri Vanwallegheu, 25 ans, apprêteur et Marie Pollet, 18 ans, soigneuse — Joseph Legrand, 24 ans, tireur et Marie Brabant, 22 ans, sans prof. — Pierre Debuvert, 26 ans, employé au chemin de fer et Corelie Vandenbos, 27 ans, journalier.

ALA GRANDE MAISON

Succursale de LILLE
15 Rue Faidherbe

HABILLEMENT POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Vous qui souffrez de vives douleurs d'Estomac, EMPLOYEZ LA

GASTRIQUE FRANÇAISE

Vous qui avez la digestion difficile, vous qui souffrez d'Aigreurs, Vomissements, Crampes, Douleurs, Nausées, Maux d'Estomac, Dyspepsie, Pesanteur d'Estomac, etc., etc., essayez la

Gastrique Française

Vous qui passez de mauvaises nuits prenez la

Gastrique Française

Ce précieux élixir procure un sommeil aussi agréable que réparateur. Il soulage, paisible et réparateur. Demandez l'une saveur agréable, le

Gastrique Française

est composé d'extraits de plantes médicinales et d'acides purs des bois et sans les moindres traces. Ceux qui l'ont employé ont toujours obtenu soulagement et guérison.

PRIX DU FLACON : 4 Francs

Dépôt général : Pharmacie DIDIER

ROUBAIX, 32, rue Notre-Dame

(près la gare)

Dépôts à ROUBAIX, dans les pharmacies suivantes : MM. Boyaval, rue de Lannoy — Debloeq, rue de l'Epeule; Delabarre, rue Gambetta; Henneguez, rue de Lannoy; Sarazin, rue de Mouveaux (Blanc-Seau).

A TOURCOING : MM. Boyaval, place Clémenceau; Desrousseaux, rue St-Jacques; Dujardin, rue d'Anvers; Pierron, rue de la Chaîne; A LANNOY, M. Verdier. — A MOUSCRON, M. Fonder.

MAISON DE SANTÉ

7 Rue du Vieil-Abreuvoir, à ROUBAIX

IMPORTANTS ARRIVAGES EN TAPIS

Moquette bouclée et Jacquart

Foyers et Carpettes toutes tailles

Prix sans précédent

Tentures, Tapis de table, Foyers et Fourrures du Thibet.

Linoléum

TOILES CIRées, TAPIS LIÈGE

Article nouveau « Silentium »

Parquet grande largeur.

Articles de la Chine et du Japon pour cadeaux.

BUVEZ LE

CHEIN NÉGRITA

Seule concessionnaire : Cosion-Cavelier Roubaix; Vasnier-Jouvenez, à Tourcoing.

BOURSE DE LILLE

du 19 janvier 1894

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Lille 1869, oblig. de 100, 119 — Lille 1893, oblig. 500, 503.

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Banque du Nord et du Pas-de-Calais, Vaclerg-Dumolin et Cie 1.000 — Banque de Lille, 1.365.

Crédit du Nord (s. 500 125 p.) n. 503.75. — Gaz de Wazemmes (s. 125) p. 460.

OBLIGATIONS (Actions)

Alhi, act. 500 p., p., 500. — Aniche-le 1892 9000 — Bully-Grenay, p., 22.62 50 — Courrières, n., 1050 — Crespin, act. 500 1. p., p., 122.50, et 125 — Decazeville, act. de 500 1. p., n., 2200 — Lens, n., 261 — Ostricourt, actions de 500 1. p., n., 450.

OBLIGATIONS (Obligations)

Drocourt 1885, zombours. à 500, p., 530.

BOURSE DE LILLE

du 19 janvier 1894

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Lille 1869	119	Lille 1893	503
Lille 1892	100	Lille 1894	500
Lille 1892	100	Lille 1894	500
Lille 1892	100	Lille 1894	500